



FÉDÉRATION DE L'ÉQUIPEMENT, DE L'ENVIRONNEMENT, DES TRANSPORTS ET DES SERVICES

SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT FORCE OUVRIÈRE

Paris, le 18 décembre 2019

RRN 20-30 ENFUMAGE version FAKE NEWS

Pourquoi ce titre ?

Si vous lisez les comptes rendus de CODIR, si vous participez aux séminaires de projets de service, si vous croyez en la parole divine du DIR, si vous pensez que le projet du Ministère « RRN 20-30 ensemble pour la route de demain » est bon pour vous : **tout va bien**, la terre est ronde, elle tourne sur elle-même en 24h et autour du soleil en une révolution de 365 jours.

Mais vous vous êtes fait **enfumer** (définition : engourdir l'esprit de quelqu'un par de fausses promesses ou des mensonges), vous avez gobé des bobards, des boniments, c'est un canular.

Il n'y a, pour les agents (personnels exploitation, administratifs, techniques, OPA) **aucune bonne intention dans le projet RRN 20-30**, vous allez pouvoir le lire dans les documents joints.

Le Ministère veut simplement « dézinguer les DIR », comment ? :

- en continuant à réduire les effectifs des Personnels d'Exploitation qui sont la force vive,
- en détruisant les services techniques que sont les SIR,
- en externalisant encore plus les missions,
- en baissant les niveaux de service déjà extrêmement impactés,
- en mettant en place un nouveau régime indemnitaire, pour les PE, basé sur l'individualisation des primes,
- en changeant l'utilisation faite par nos services des IHTS, des repos récupérateurs, du maintien dans l'emploi en cas de grève.

Pourquoi faites-vous des Heures Supplémentaires ?

Lors des Interventions Incidents/Accidents (IIA), en Viabilité Hivernale, suivant les occurrences, rien que de plus classique, mais vous en faites aussi en chantier afin de pallier au manque de personnel et à la déprogrammation ou reprogrammation de ces chantiers en deçà du délai de prévenance de 15 jours.

Eh bien ces HS de chantier vont être interdites ce qui, conjugué au manque d'effectif, va faire que vous n'allez plus pouvoir faire ces tâches et cela va abonder à l'idée d'externaliser ces mêmes tâches !

Dans le même ordre d'idée, les **Interventions Incidents/Accidents (IIA) durant la pause méridienne** se font en IHTS, dans le projet, il est question d'intégrer le temps de pause au temps de travail ce qui, de fait, interdit toute compensation en IHTS !

Idem pour les **repos quotidiens et repos hebdomadaires** il faut revoir l'organisation des CEI où le respect des garanties minimales et le recours au repos récupérateur sont devenus trop fréquents !

Dans certaines DIR, le retour des véhicules d'intervention après une semaine d'astreinte décalait la prise de repos récupérateur, c'est terminé ! Le retour des fourgons d'intervention

MTES - MCTRCT / Permanence SNP2E-FO

Plot I – 30, passage de l'Arche 92055 LA DÉFENSE CEDEX 04

Téléphone : 01 40 81 24 20 - Télécopie : 01 40 81 24 13

Mél : fo-snp2e.syndicats@i-carre.net - Site Internet : <http://www.snp2e-fo.syndicat.min-e2.fr/>

au CEI qui interrompent ou décalent la prise du Repos récupérateur, c'est terminé !

Le **maintien dans l'emploi** est réaffirmé avec des incohérences entre les missions pour lesquelles est fait usage du maintien dans l'emploi et les tâches que peuvent et doivent effectuer les agents durant ce maintien ; il est clairement écrit que les agents maintenus ne sont pas comptabilisés gréviste !

Tout ceci doit être mis en place sous un délai variant de 3 à 15 mois !

La refonte du régime indemnitaire, les Personnels d'Exploitation sont définitivement exclus du dispositif dit « RIFSEEP » mais c'est pour mieux replonger dans un système quasi identique où il est fait la part belle à l'individualisation des primes à partir d'un classement des CEI (classement qui pourrait varier au sein du CEI !), qui sera la part fixe mais surtout d'un Complément Indemnitaire Annuel (CIA) lié à la manière de servir », qui ouvre la porte à tous les abus et incohérences surtout quand on sait que notre Ministère a mis en place le pire des RIFSEEP au sein de la Fonction publique, nos camarades administratifs en témoignent tous les jours.

Bien sur, dans ce grand opéra ballet qui va bouleverser l'existence de centaines d'agents, les Personnels d'Exploitation sont mis en avant et le Ministère se garde bien d'avancer des mesures pour les personnels administratifs et techniques qui sont sur les fonctions support. Rassurez-vous, ou pas, mais à un moment vous serez impactés, mais ce n'est pas le moment, votre DIR a besoin de vous pour mener à bon terme les changements sur l'exploitation et ensuite... ?

Ensuite ce sera votre tour, vous avez entendu parler de la fusion des Secrétariats Généraux (SG), c'est un bon exemple !

Vous pouvez constater de visu tous les jours les postes non conservés où sur lesquels votre DIR met un vacataire et bientôt des contractuels. Tous les jours la charge de travail augmente avec la baisse des postes. De plus vous subissez le manque de reconnaissance et de valorisation de vos missions qui se sont arrêtés avec PPCR (fin du déroulement de carrière) et le RIFSEEP (gel et précarisation de la rémunération). Si l'existence ou tout simplement la baisse des services d'exploitation est actée, c'est aussi la remise en cause de la pertinence de votre service et de votre poste.

Petite info, la Rupture Conventionnelle adaptée à la Fonction publique c'est pas pour faire joli ! C'est pour vous donner une alternative au fait que **l'État ne vous propose plus de poste** et que donc le mieux pour vous c'est de faire une rupture conventionnelle, comme ça vous avez droit à une indemnisation et vous pouvez toucher le chômage (allocation de retour à l'emploi).

Elle n'est pas belle la vie !

Revenons au RRN 20-30.

Trouvez-vous cohérent d'inviter et de faire participer au projet RRN20-30 les entreprises autoroutières privées qu'ils appellent les « partenaires institutionnels et privés » ?

Ils font des séminaires, des ateliers entre gens de bonnes compagnies afin de donner les bons éléments de langage à restituer aux agents, mais ne soyez pas dupes, ils travaillent pour eux, **pas pour vous !**

Pourquoi vouloir catégoriser les réseaux routiers existant en trois catégories :

- Réseau routier structurant d'intérêt national principal,
- Réseau routier structurant d'intérêt national (celui-là a perdu sa promo),
- Réseau routier national non-structurant (celui-là à tout perdu).

MTES - MCTRCT / Permanence SNP2E-FO

Plot I – 30, passage de l'Arche 92055 LA DÉFENSE CEDEX 04

Téléphone : 01 40 81 24 20 - Télécopie : 01 40 81 24 13

Mél : fo-snp2e.syndicats@i-carre.net - Site Internet : <http://www.snp2e-fo.syndicat.min-e2.fr/>

Tous les jours qui passent voient de nouveaux Conseils Départementaux s'intéresser à ce RRN, voir carrément annoncer qu'ils veulent récupérer telle ou telle RN pourvu que l'État y mette le prix !

La Ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, Mme Jacqueline Gourault prépare une loi de décentralisation (ça ne vous rappelle rien ?) dite « loi3D » et prépare la vente à la découpe des DIR tout en attaquant les droits des agents de l'État.

Pour Force Ouvrière, les 3D sont :

- ◆ Disparition du service public républicain
- ◆ Déstructuration de la chaîne nationale de compétences techniques du domaine routier
- ◆ Destruction des droits et garanties des agents de l'État.

Force Ouvrière vous donne les éléments concrets de ce qu'il avance au travers de ces documents, lisez les mais soyez certains que ce n'est que le début, entre les réseaux qui vont aller dans le giron des collectivités territoriales, ceux qui vont intéresser les sociétés autoroutières privées, il ne va pas rester grand-chose au sein de l'État d'où l'intérêt de garder dans un coin l'idée d'établissement public.

Force Ouvrière a toujours travaillé pour les agents tous corps et grades confondus et nous continuerons, vous êtes majeurs et vaccinés, vous êtes en état de vous faire votre opinion mais attention, nous sommes en 2019 et presque 2020, le management est le roi avec ces éléments de langage dont nous vous parlions plus haut, tous les coups sont permis, le Ministère ne respecte plus les règles du jeu du dialogue social.

Nous avons mis en titre « enfumage » mais aussi « fake news » car le Ministère va se servir de fake news pour vous faire adhérer à leur projet, à Force Ouvrière nous en sommes sur et c'est pourquoi nous tenons à vous en informer.

Définition de fake news :

« **information fausse ou fallacieuse destinée à manipuler ou tromper quelqu'un** ».

Votre DIR a déjà passé le cap de l'enfumage, il va passer aux fake news parce qu'ils n'ont aucun scrupule, votre avenir est le cadet de leurs soucis, ce qui compte c'est leur carrière et vu le contexte il ne restera que les meilleurs ou les pires donc tous les coups sont permis et c'est à celui qui se fera remarquer ou qui amènera la meilleure idée destructrice.

Regardez comment se passent les pseudos réunions de concertation sur la réforme des retraites, et actuellement les annonces qui sont dénoncées deux heures plus tard, modifiées, annulées afin de calmer la juste colère des citoyens, tout est **MENSONGE et MANIPULATION**.

Le combat commence d'ailleurs par lutter contre ce projet de contre-réforme Macron, car oui, nous sommes tous concernés et chacun en subira les impacts dès sa mise en œuvre si nous ne l'arrêtons pas : Allongement de la durée de cotisation, baisse des rémunérations, suite au prélèvement supplémentaire de cotisation et baisse des niveaux de pension !

Force Ouvrière a toujours porté haut sa liberté et son indépendance, ce qui nous permet de revendiquer et porter la parole des agents en toute conscience, nous continuerons à vous informer et resterons déterminés à défendre le service public républicain.